

La gestion d'un budget.

Objectifs : Etablir un budget familial. Comparer les formes d'épargne.

Un budget c'est la prévision des revenus et des dépenses afin de planifier des projets.

1 Les caractéristiques d'un budget.

- Les revenus (R)

- **Revenu du travail** : salaire, prime, heures supplémentaires etc.
- **Revenu social** : sommes versées par l'état afin d'aider les particuliers. Elles sont proportionnelles au revenu fiscal. L'aide pour le logement, allocations familiales etc.
- **Revenu de biens** : sommes récupérées par la location de biens dont on est propriétaire.
- **Revenu en nature** : avantages offerts par les entreprises (téléphone, voiture de fonction).

- Les dépenses. (D)

Incompressible : dépense fixe obligatoire connue à l'avance dont le montant varie peu.	courante : dépense variable connue à l'avance dont le montant varie.	Occasionnelle / facultative : Dépense que l'on peut reporter ou annuler en cas de déficit.
Loyer, crédit, assurance, forfait (mobile, internet), impôts..	Alimentation, loisirs, essence eau, gaz, EDF (régularisation forfait/ consommation)	Electroménager, vacances, loisirs, voiture etc. ;



Les trois principaux **impôts** « directs » dans un budget :

Impôt sur le revenu (IR) : Calculé sur le salaire brut total annuel du foyer fiscal. En fonction de ses revenus par rapport au nombre de personnes du foyer on paiera des impôts ou non (non imposable).

Taxe d'habitation : Elle s'applique à chaque foyer (propriétaire ou locataire) disposant d'un bien immobilier. Elle est payée par la personne habitant le logement au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

La **taxe foncière** est un impôt local dû tous les ans par le propriétaire d'un bien immobilier.

En fonction des revenus et des dépenses engagés il y aura **trois types de budget**.

Déficitaire (R<D) : les revenus sont inférieurs aux dépenses. (budget à éviter)

Excédentaire (R>D) : les revenus sont supérieurs aux dépenses. (budget le plus intéressant)

Equilibré (R=D) : les revenus sont égaux aux dépenses.



Déficitaire (R<D)



Excédentaire (R>D)



Equilibré (R=D)

2 L'épargne.

C'est la partie du revenu qui n'est pas dépensée. Elle est placée sur des comptes rémunérés. Il faut tenir compte notamment de la disponibilité des fonds et du taux d'intérêt.

Il y a plusieurs épargnes :

- **Epargne de précaution** (au moins trois mois de salaire) : permet de gérer des situations imprévues de la vie courante (ex achat d'un four).
- **Epargne de placement** : permet de récupérer des **intérêts** pour augmenter son **capital**.
- **Epargne de projet** : permet de placer de l'argent afin de réaliser un projet (ex voiture/voyage).